

## **INTERPELLATION**

**SAUVER NRTV : SEUL C'EST BIEN, A PLUSIEURS C'EST MIEUX**

Je ne vous apprends rien en vous rappelant que NRTV se trouve dans une situation très délicate, condamnée à trouver CHF 200'000.- - d'ici la fin de l'année. Vous en avez certainement toutes et tous entendu parler par les différents médias.

Si j'ai utilisé cette formulation comme titre c'est qu'il y a une semaine exactement j'ai déposé une motion au conseil communal de Gland demandant à la Municipalité d'apporter un soutien allant au-delà de celui qu'elle effectue annuellement ou qu'elle a encore réalisé récemment. Cette motion a été soutenue à la quasi-unanimité du conseil.

Je ne vais pas revenir sur les raisons qui ont amené à cette situation d'urgence mais simplement lancer un appel afin de trouver les fonds nécessaires pour boucler 2026. Pour 2027, Communyon grâce à des mesures déjà prises et programmées a bon espoir de pérenniser l'avenir de NRTV.

Donnons-lui cette chance.

A ce jour et à ma connaissance, Région de Nyon n'apporte aucun soutien à la télévision régionale. C'est assez paradoxal.

Ne serait-il pas temps que la Région revoie sa position en aidant cette association qu'est NRTV, au même titre que les autres associations faisant l'objet d'une convention ?

Ce deuxième point doit faire l'objet d'une réflexion à plus long terme. Par contre pour ce qui est du sauvetage de NRTV, il y a urgence.

Il m'intéresse par conséquent de savoir si la Région ne pourrait pas entrer en matière pour un versement immédiat dans la mesure de fonds disponibles afin que cette télévision régionale puisse perdurer. Et j'insiste sur cette notion de télévision régionale car sans pouvoir en faire l'inventaire je pense que nombreuses sont les communes du district ayant bénéficié d'une couverture par exemple lors des dernières élections communales, les nombreux reportages rapportant les activités des diverses sociétés et associations ou encore cette manifestation on ne peut plus régionale qu'est la cérémonie des mérites sportifs.

Je remercie le Codir pour sa réponse.

Michel Girardet  
Gland

Gland, le 8 octobre 2026